

Cinq années pour Benoît XVI, une crise de confiance historique

Lettre ouverte aux évêques catholiques du monde

par *Hans Küng*

Paru dans *Le Monde* du 17 avril 2010 – traduit de l'allemand par *Nicolas Weill*

Joseph Ratzinger, désormais Benoît XVI, et moi-même étions entre 1962 et 1965 les plus jeunes théologiens du concile Vatican II. Aujourd'hui, nous sommes les deux plus âgés et les seuls à être encore pleinement en activité. Mon œuvre, je l'ai toujours mise au service de l'Eglise. C'est pourquoi, en ce cinquième anniversaire de l'intronisation du pape, je me tourne vers les évêques, par cette lettre ouverte, préoccupé que je suis par le souci que nous donne notre Eglise en proie à la plus profonde crise de crédibilité qu'elle ait connue depuis la Réforme. Je n'ai en effet pas d'autres moyens de les atteindre.

J'ai beaucoup admiré le pape Benoît pour m'avoir, moi son critique, invité à une conversation amicale de quatre heures lors de son entrée en fonctions. Cette rencontre qui a été saluée dans l'opinion publique, c'est le moins que l'on puisse dire, avait éveillé en moi l'espoir que Joseph Ratzinger, mon ex-collègue de l'Université de Tübingen, finirait par trouver le chemin d'une rénovation de l'Eglise et d'un rapprochement œcuménique, dans l'esprit de Vatican II.

Cet espoir, comme celui de tant de catholiques engagés a, hélas, été déçu, ce que j'ai fait savoir au pape de diverses manières dans la correspondance que nous avons échangée depuis. Il a sans aucun doute rempli quotidiennement et consciencieusement les devoirs de sa charge et nous a également gratifiés de trois précieuses encycliques sur la foi, l'espérance et l'amour. Mais pour ce qui est des grands défis de notre temps, son pontificat se présente de plus en plus comme celui des occasions manquées et non des occasions saisies :

- Manqué le rapprochement avec les Eglises protestantes : il est vrai qu'il ne s'agit pas d'Eglises au sens propre, et du coup, ni la reconnaissance de leurs hiérarchies ni un partage eucharistique ne sont possibles.
- Manqué l'accord durable avec les juifs : le pape a réintroduit une prière préconciliaire pour "*que Dieu illumine le cœur des juifs et qu'ils connaissent Jésus-Christ, sauveur de tous les hommes*" ; il a réintégré dans l'Eglise des prélats schismatiques notoirement antisémites ; il pousse à la béatification de Pie XII et traite le judaïsme en simple racine du christianisme et non comme une communauté de croyance à part entière, qui suit sa propre voie vers le salut. Les juifs du monde ont, récemment encore, été scandalisés par les propos du prédicateur de la Maison pontificale, qui a comparé la critique envers le pape aux aspects les plus honteux de l'antisémitisme.
- Manqué le dialogue ouvert avec les musulmans : symptomatique a été le discours de Ratisbonne, dans lequel, mal conseillé, le pape a caricaturé l'islam en religion violente et inhumaine et a, par là, suscité une défiance nourrie de leur part.
- Manquée la réconciliation avec les peuples autochtones colonisés d'Amérique latine : le pape prétend avec le plus grand sérieux que ceux-ci auraient ardemment désiré adhérer à la religion de leurs conquérants.
- Manquée l'opportunité de venir en aide aux peuples africains dans leur lutte contre la surpopulation par la contraception et par l'autorisation des préservatifs pour lutter contre le sida.
- Manquée l'occasion de faire la paix avec la science moderne : par la reconnaissance sans équivoque de la théorie de l'évolution et par une tolérance nuancée pour les nouveaux domaines de recherche, par exemple sur les cellules-souches.
- Manquée enfin la chance de faire enfin de l'esprit de Vatican II la boussole de l'Eglise catholique et de faire avancer sa réforme.

Ce dernier point est particulièrement grave. Ce pape-là ne cesse de relativiser la portée des documents du concile et les interprète, dans un sens rétrograde opposé à l'inspiration de ses initiateurs. Il agit même ouvertement contre le concile œcuménique, lequel, selon le droit canon, constitue la plus haute autorité de l'Eglise catholique, ainsi :

- Il a réintégré sans conditions dans l'Eglise des évêques intégristes de la Fraternité Saint Pie X ordonnés illégalement, alors que ceux-ci rejettent le concile sur des points essentiels.

- Il encourage par tous les moyens le retour à la messe tridentine et célèbre à l'occasion lui-même l'eucharistie en latin, le dos tourné à l'assemblée.
- Il ne met pas en œuvre les recommandations officielles de l'Anglican Roman Catholic International Commission, qui dessinent le cadre du rapprochement avec l'Eglise d'Angleterre. En revanche, il cherche à débaucher le clergé anglican, quitte à renoncer à l'obligation du célibat pour attirer celui-ci dans le giron de l'Eglise catholique.
- En nommant à la tête de son administration des adversaires du concile (le secrétaire d'Etat, la Congrégation pour le culte divin) et des évêques réactionnaires dans le monde entier, il a renforcé la tendance anticonciliaire à l'intérieur même de l'Eglise.

Le pape Benoît XVI semble de plus en plus isolé de la grande majorité du peuple chrétien, qui, de son côté, se préoccupe de moins en moins de Rome et, dans le meilleur des cas, s'identifie aux communautés et aux évêques locaux.

Je sais que beaucoup d'évêques souffrent de cette situation : le pape est soutenu dans sa politique anticonciliaire par la Curie romaine. Il cherche à étouffer toute critique venue de l'épiscopat et de l'Eglise, il s'efforce de discréditer ses contradicteurs par tous les moyens. Via un nouvel étalage de manifestations médiatiques et baroques, on tente de démontrer qu'il existe encore à Rome une Eglise puissante gouvernée par un " *vicaire du Christ* " absolu qui a en mains tous les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La politique de restauration de Benoît XVI n'en est pas moins un échec. Toutes les mises en scène, les voyages et les documents produits par lui et ses prédécesseurs se sont révélés incapables d'orienter, dans le sens que voulait Rome, l'opinion de la plus grande partie des fidèles sur les questions controversées, en particulier sur celle de la morale sexuelle. Et même les rencontres de la jeunesse avec un pape auquel seuls des groupes traditionalistes ou charismatiques rendent visite, n'ont pu ni freiner les défections ni réveiller les vocations.

Mais ce sont bien les évêques, qui sont le plus à plaindre : des dizaines de milliers de prêtres se sont défroqués, depuis le concile, à cause de la règle du célibat. La génération montante dans le clergé séculier (mais aussi régulier) souffre d'une baisse drastique de niveau quantitatif et qualitatif. Le clergé actuel est partagé entre résignation et frustration, et le phénomène atteint désormais les couches les plus militantes. Beaucoup se sentent abandonnés à leur misère et souffrent de l'état de l'Eglise. On sait ce qui attend nombre de diocèses : des églises, séminaires, paroisses de plus en plus clairsemés. Dans plusieurs pays, à cause du manque de prêtres, les communautés sont, souvent contre leur gré, fusionnées en gigantesques " *unités d'assistance spirituelle* " où les quelques prêtres restant sont surchargés, simple simulacre de réforme...

Et voilà qu'à tous ces facteurs de crise s'ajoute désormais le scandale des abus sexuel dont des prêtres se sont rendus coupables sur des milliers d'enfants et d'adolescents, que ce soit aux Etats-Unis, en Irlande, en Allemagne ou ailleurs – tout cela dans le silence d'une hiérarchie soumise à une crise de confiance sans précédent. Il est impossible de taire le fait que le système de camouflage mondialisé des cas de déviance sexuelle dus à des membres du clergé a été piloté par le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, où ceux-ci étaient centralisés dans le plus grand secret, autrement dit par le cardinal Ratzinger (qui l'a dirigée de 1981 à 2005), et déjà sous Jean Paul II. Aussi tard que le 18 mai 2001, Ratzinger adressa solennellement une lettre aux évêques du monde sur les " *délits les plus graves* " (*Epistula de delictis gravioribus*). Les cas d'abus sexuel devaient être couverts par le *Secretum pontificum*, protégé par un arsenal de peines ecclésiastiques prévus en cas d'infraction. Il est donc tout à fait justifié que beaucoup réclament de l'ex-préfet et pape actuel un *mea culpa* personnalisé. Hélas, l'occasion fournie par la semaine sainte a été manquée. En lieu et place, nous avons eu droit, lors du dimanche de Pâques, à une protestation d'innocence " *urbi et orbi* " par le doyen des cardinaux.

Les effets de tous les scandales pour la réputation de l'Eglise catholique sont dévastateurs. C'est vrai aussi pour des dignitaires de haut rang. Sur d'innombrables pasteurs des âmes et éducateurs irréprochables qui se dépensent sans compter, pèse désormais un soupçon collectif. C'est aux évêques qu'il revient de poser la question de ce qui doit advenir de leurs diocèses et de notre Eglise et de ce à quoi elle va ressembler dans dix ans, compte tenu de la situation de la crise des vocations et de la pyramide des âges du clergé actuel. Ici, je ne souhaite pas ébaucher devant vous un programme de réforme ; j'ai déjà pratiqué plusieurs fois cet exercice avant et après le concile. Je voudrais seulement avancer six propositions dont je suis convaincu qu'elles recevraient le soutien de millions de catholiques qui n'ont actuellement pas voix au chapitre :

1. En finir avec la loi du silence : en choisissant le silence, les évêques se rendent complices de dérives bien graves et nombreuses. Or là où ceux-ci tiennent les règlements, dispositions et mesures en vigueur pour contre-productives, mieux vaut dire publiquement les choses. Pas d'adresses de dévouement à Rome, mais des exigences de réforme !
2. Prendre les réformes en main : ils sont nombreux dans l'Eglise et dans l'épiscopat à se plaindre de Rome sans rien faire eux-mêmes. Mais quand on en arrive à une situation où le service divin est déserté, le pastorat dépourvu de moyen, quand on s'ouvre de moins en moins à la misère du monde, et que le rapprochement œcuménique est réduit à sa plus simple expression, il est trop facile de mettre tout sur le dos de Rome. Evêque, prêtre ou laïc, que chacun dans sa sphère d'influence, grande ou petite, apporte sa pierre à la revitalisation de l'Eglise. Bien des accomplissements dans les paroisses et dans l'ensemble de l'Eglise sont mis en branle à l'initiative d'individus ou de petits groupes. En tant que tels, les évêques doivent soutenir et encourager de telles initiatives et, particulièrement en ce moment, répondre aux plaintes justifiées des croyants.
3. Aller de l'avant collégalement : le concile, après de vifs débats et en dépit de l'opposition constante de la Curie, a décrété la collégialité du pape et des évêques, décision qui allait dans le sens de l'histoire apostolique, où Pierre ne faisait rien sans consulter le Collège des apôtres. Mais les papes et la Curie ont, dans la période post-conciliaire, fait fi cette décision essentielle du concile. Depuis que Paul VI, deux ans à peine après Vatican II, et sans consultation de l'épiscopat, a publié une encyclique en faveur de la règle controversée du célibat, l'administration et la politique pontificale se sont remises à fonctionner sur le mode le moins collégial qui soit. Jusqu'à présent, en matière de liturgie, le pape agit en monarque absolu, et les évêques dont il aime à s'entourer sont comme des figurants, sans droit ni voix. Voilà pourquoi ceux-ci ne doivent pas seulement réagir au niveau individuel, mais entreprendre des actions en commun avec les autres prélats, prêtres, et tout le peuple qui constitue l'Eglise, hommes et femmes confondus.
4. La soumission totale n'est due qu'à Dieu seul : lors de leur intronisation, les évêques font vœu d'obéissance absolue au pape. Mais une obéissance totale n'est jamais due à une autorité humaine, mais à Dieu seul. Ces vœux ne doivent donc pas interdire de dire la vérité sur la crise que traverse l'Eglise, les diocèses, les territoires. Les évêques ne feront que suivre l'exemple de l'apôtre Paul qui résista à Pierre *"en face, parce qu'il s'était donné tort"* (Galates 2, 11) ! Une pression sur la hiérarchie romaine exercée dans un esprit fraternel et chrétien peut s'avérer légitime, dès lors que cette hiérarchie s'écarte de l'esprit évangélique et de sa mission. La liturgie en langue vernaculaire, la modification du droit des mariages interreligieux, l'affirmation de la tolérance, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'œcuménisme et tant d'autres choses ne seront acquises qu'au prix d'une pression opiniâtre de la base.
5. Résoudre les problèmes au niveau local : au Vatican, on se bouche souvent les oreilles devant les demandes justifiées de l'épiscopat, de la prêtrise et du laïcat. C'est une raison de plus pour mettre en pratique intelligemment des solutions régionales ou locales aux problèmes qui se posent. Un de ceux-là, particulièrement sensible, est celui du célibat, qui, justement dans le contexte des scandales d'abus sexuels, vient tout naturellement à l'ordre du jour un peu partout. Changer les choses contre la volonté de Rome semble presque impossible. On n'en est pas condamné pour autant à la passivité : un prêtre qui après mûre réflexion pense se marier ne devrait pas ipso facto être déchu de son ministère, surtout si son évêque et sa paroisse sont avec lui. Peut-être quelques conférences épiscopales pourraient-elles prendre les devants au niveau régional. Mais rien ne vaut une solution globale. C'est pourquoi :
6. Il faut exiger un concile : de même qu'il a fallu convoquer un concile pour réformer la liturgie et promouvoir la tolérance, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, de même le caractère désormais urgent du problème de la réforme en requiert un autre.

Le concile de Constance, un siècle avant la Réforme, s'était prononcé pour une convocation quinquennale des conciles, ce que la Curie romaine s'est empressé de mettre sous le boisseau. Nul doute que celle-ci fera aujourd'hui encore tout son possible pour empêcher un nouveau concile qui pourrait avoir pour effet de limiter son pouvoir. C'est donc la responsabilité des évêques d'en imposer la réunion, ou du moins de celle d'une assemblée épiscopale représentative.

Face à la crise que vit l'Eglise, j'adjure les évêques de mettre dans la balance le poids de leur autorité épiscopale réévaluée par le concile. Dans cette situation abyssale, les yeux du monde sont tournés vers eux. Un nombre inimaginable de gens ont perdu confiance en l'Eglise catholique. Seul un abord ouvert et franc des problèmes et des réformes que ceux-ci impliquent est en mesure de la restaurer. Je demande, avec tout le respect qui est dû aux évêques, qu'ils y contribuent, autant que possible en commun mais, si nécessaire, aussi seuls, *"avec assurance"* (Actes des apôtres 4, 29-31). Ainsi adresseront-ils aux fidèles un signe d'espérance et d'encouragement, et à notre Eglise, une perspective de salut.